DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 66

LE CANADA

VENDREDI, 19 MARS 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 Payable à la fin du semestre.....2.50

Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	10 00	1 00	8 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., *viâ* Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M.	6 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	5 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, *viâ* N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	6 00	....	....
Malle Anglaise, *viâ* Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5 00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5,05 p.m., le samedi, restient à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m,	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m,	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m,	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m,	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m,	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m,	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

LE et après MARDI, le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 6.20 a.m. De l'Est et du Sud à 3.55 p.m
Pour l'Est, à 2.15 p.m,	De l'Ouest à 6.30 p.m.
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Est à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT
Magasin de Meubles du Palais,
34 Rue Rideau.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

☞ *Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.*

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé : *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.

Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre,

IMPRIMERIE.

O. V. GREEND,
Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
VIS-A-VIS
L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au **MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B,"** ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE
CHAPEAUX DU PRINTEMPS
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879

ASSURANCE

CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus reduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

☞ Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE

DE PRET DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,

CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président.

DIRECTEURS :

Edward Brown,	John Eastwood,
J. M Lottridge,	Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas,	James Sampson,
Alexander Duncan.	

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.

On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilége de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

A VENDRE OU A LOUER

FOUR DE BOULANGER

De 1ère classe

Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situé dans la Cité de Hull.

S'adresser à

FRANÇOIS BRAZEAU,
Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1180.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

PROTECTION

A

L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.

do	do	do	75 "
do	do	do	80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade

(Autrefois Hunton.)

94 et 96, RUE SPARKS,
EUG. DUPUIS

Ottawa, 26 Déc. 1878

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUE.

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

FEUILLETON

45

Anna Dien-le-Veut

RÉCIT

DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR

AUGUSTE SNIEDERS.

(*Suite.*)

La diseuse de bonne aventure se tenait debout près du cadavre. Sa figure pâle et souffrante était horriblement contractée. Non ! elle n'était point satisfaite : aussi longtemps que sa vengeance n'était pas assouvie, son esprit semblait hanté par des esprits qui lui promettaient la plus douce satisfaction quand lui, le traître, aurait succombé ou aurait été livré.

Maintenant, il gisait impuissant à ses pieds ; elle pouvait même lui mettre le pied sur le cœur saignant et l'écraser impitoyablement. Mais tout désir de vengeance était mort en elle ; un vide immense l'entourait et elle cherchait vainement cette volupté que l'esprit malin lui avait promise.

Le vieux curé qui l'avait trouvée mourante dans la grange, lui avait prédit cette déception ; mais la haine brûlait avec trop d'intensité dans son cœur et, dès qu'elle fut en état de se traîner comme un reptile, elle quitta la maison hospitalière du prêtre pour poursuivre son sinistre rêve. Et pourtant cette vieille robe noire avait dit vrai !

Dans les poches de Taurel, elle trouva quelque argent. C'était probablement le fruit d'une trahison. Elle le prit et le mit en poche pour faire enterrer le cadavre. Ensuite, elle mit la main sur son portefeuille ; elle le prit aussi, car il pouvait contenir des papiers qui flétriraient son nom plus encore qu'il n'était déjà souillé.

Elle, qui était venue pour se venger, elle devint, en quelque sorte, une sœur de charité pour le misérable.

Une grosse guêpe bourdonnait au-dessus de la tête et des yeux du mort ; Dorica se baissa et chassa l'insecte comme si elle ne voulait pas troubler le sommeil du défunt.

Elle s'en fut cueillir dans la dune des fleurs et de l'herbe, et en couvrit pieusement la tête et le cœur du mort.

Bientôt elle s'éloigna et se rendit droit à l'église ; elle allait demander au prêtre un enterrement convenable pour celui qui l'avait si cruellement torturée. Elle s'assit sur le seuil de l'enceinte sacrée, en attendant le ministre de Dieu. La première personne qui s'offrit à ses regards fut le vieux comte Dieu-le-Veut qui avait assisté à la première messe.

Elle avait fait cruellement souffrir ce pauvre vieillard ; elle lui avait révélé de terribles détails sur le passé ; cependant, elle lui avait aussi procuré le bonheur de voir encore une fois son enfant.

—Venez, lui dit-il après que Dorica lui eût fait connaître ses intentions, venez, levez-vous. Vous êtes sur la voie du repentir. Je prends tout sur moi. Je ferai donner la sépulture au mort et vous, vous ne manquerez plus de rien. Si ma fille vous a méconnue, il y a de longues années, moi, son père, je veux réparer, autant que possible, le mal qu'elle a pu vous faire. Venez, Dorica, je suis trop heureux pour vous refuser quelque chose !

Dorica secoua la tête et dit :

—Mon temps est venu, je ne le sens que trop ; conduisez-moi auprès de cette vieille robe noire qui me sauva d'une mort immédiate ; elle m'apprendra, avant que je m'endorme de l'éternel sommeil, comment il faut prier.

FIN

GRÈVES

Les nouvelles que nous recevons de toutes les parties de l'Union, indiquent que des troubles sérieux sont à la veille d'éclater dans la plupart des grands centres manufacturiers. A New-York, les fabricants de pianos et de cigares sont en grève. Les charpentiers et les peintres les imiteront bientôt. Le grand fabricant de meubles Herman, a fermé tous ses établissements et dit que 476 de ses ouvriers sont en grève et que 1,067 ont eu à discontinuer de travailler pour empêcher l'accumulation des matériaux.

On appréhende des troubles sérieux dans la fabrique Stenway et fils, dont les propriétaires et les employés, paraissent fermement déterminés à faire prévaloir leurs droits.

Rien de changé à Cohoes. Les fabricants disent qu'ils ne parlementeront que quand les ouvriers auront repris l'ouvrage. Ces derniers tiennent bon. Tisserands et fileurs tiennent des assemblées et on ne sait où iront les choses.

A Fall River, les fileurs n'avaient pas encore eu de rapports des délégués envoyés aux différents agents des compagnies manufacturières demandant une augmentation de salaire de 15 par cent. On a tout lieu de croire que cette augmentation ne sera pas accordée.

A North Adams, les employés de la fabrique "Blackington" se sont aussi mis en grève, mais nous apprenons qu'après beaucoup de négociations de part et d'autre on en est venu temporairement à des arrangements satisfaisants.

Il y a aussi grève chez les ouvriers de l'usine de fer et d'acier "Franconia" à Wareham, Mass.

Les compagnies manufacturières de pianos à Philadelphie, et celles de coton à North-Adams appréhendant ce qui se passe maintenant à New-York, ont notifié leurs employés qu'ils élèveraient leur salaire de 10 par cent, ce qui ferait une augmentation de 20 par cent accordées par ces compagnies sans qu'on leur en ait fait la demande. Bravo ! C'est ainsi que l'on doit se conduire entre patrons et employés.

ENCORE LES EMBAUCHEURS

Nous lisons dans le *Travailleur* de Worcester :

Ils sont à l'œuvre dans les campagnes de Québec. Pour cinquante centins par billet, ils peuvent vendre leurs frères.....Honte à ces fils dégénérés de notre pays.

Comment les combattre ? Comment empêcher nos cultivateurs de tomber dans leurs gluaux, d'être les victimes de leurs mensonges ? Ah ! si nous étions du gouvernement, nous ferions adopter une loi pour condamner à la prison ces embaucheurs sans conscience. Pendant la guerre Américaine, le gouvernement a fait emprisonner des recruteurs de chair à canon. Les embaucheurs méritent le même sort.

Ils conduisent, à la servitude, des cultivateurs, propriétaires, pour gagner 50 centins par billet..... Honte !!!

Nous les avons dénoncés depuis cinq ans !!! Que nos confrères s'unissent à nous et que le gouvernement intervienne pour protéger nos populations rurales.

Le Père Lacombe, dans une lettre aux journaux, démasque ainsi ces oiseaux de proie :

"Je regrette de dire que sur toutes "nos lignes de chemins de fer de la "province de Québec, il y a des "agents voyageurs (Canadiens-Français) envoyés par les sociétés Américaines, et qui s'efforcent de recrutter des ouvriers pour le service de "leurs maîtres. Que des étrangers "essayent de gagner ainsi leur vie, "cela s'explique encore, mais que "des Canadiens-Français se livrent "à un pareil métier, je ne puis le "comprendre."

Oui !!! honte à ces embaucheurs sans scrupules et sans conscience.

Nous offrons des avantages considérables à ceux qui voudront faire de la propagande dans l'intérêt de notre journal. Il sera donné 15 POUR CENT à toute personne qui nous enverra CINQ ABONNEMENTS payés d'avance à l'édition quotidienne ou à l'édition hebdomadaire. Si on le préfère, il sera donné un abonnement gratis à toute personne qui nous fera parvenir le même montant.

—La mauvaise haleine, provient souvent de vers qui infestent le système humain. Inutile d'envoyer quérir le médecin ou vous servir d'aucun des antidotes connus, mais achetez une boîte du *Vermifuge confit de Brown*, ou Pastilles pour les vers, mangez-les, chassez de votre corps les vers qui le corrompent et votre bonne haleine reviendra bientôt.